

L'ingénierie dans les services déconcentrés territoriaux du MEEDDAT

De l'ingénierie à l'expertise

*Philippe LAGAUTERIE - François LENOËL
Jacques ROUDIER - Louis RUELLE*

Rapport CGEDD du 14 avril 2009

Champ couvert et limites

- Missions ministérielles : MEEDDAT + logement + ville
- Services couverts : tous services déconcentrés territoriaux, càd DREAL + DDI
- Les domaines techniques traités par des services spécialisés ne font pas partie de l'étude : DGAC ; route (hors SMO DREAL) ; maritime ; navigation fluviale.
- Pas de quantitatif

Évolution du positionnement des SD de l'État

- Moins d'intervention en maîtrise d'ouvrage, qui est soit décentralisée, soit assurée par des services spécialisés (sauf SMO en DREAL)
- Mission nouvelle bâtiments Etat avec France Domaine
- Pas d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou d'œuvre pour les tiers, hors ATESAT
- Plus d'expression d'avis, de recommandations, d'informations, de méthodologie, d'animation et d'incitation ;

Les compétences techniques en DREAL et DDI

- Identification des « *missions nécessitant des compétences techniques* » dans les services déconcentrés territoriaux
- Compétence technique : sciences de l'ingénieur, sciences de la nature et du vivant, économie, démographie, géographie, architecture et urbanisme ; ce qui ne veut pas dire que les compétences sur d'autres domaines (finances, droit, sciences humaines et sociales) ne sont pas nécessaires
- Passage de l'ingénierie à l'expertise active

Les fonctions des SD

- Fonctions de connaissances, d'évaluation et d'études générales
- Fonctions régaliennes et de régulation :
 - Territorialisation politiques publiques
 - Contrôle et police
 - Actes réglementaires, pris au sens très large (y compris avis, porter à connaissance.....)
 - Coproductions
 - Gestion des crises
 - Appui à maîtrise d'ouvrage pour l'État

Les fonctions des SD (suite)

- Animation, information, impulsion (y compris l'accompagnement à la mise en oeuvre des politiques publiques, voire soutien à l'émergence de la maîtrise d'ouvrage)
- Actions prévues par la loi pour les collectivités (ATESAT, ADS, logement) ou contractuelles d'autres entités (ANRU, ANAH, VNF, ONEMA, ADEME...)

Domaines d'intervention

- Intelligence des territoires
- Évaluation et promotion du DD
- Aménagement, urbanisme et paysage
- Logement et ville
- Eau et biodiversité
- Énergie et climat
- Prévention des risques
- Infrastructures et services de transports
- Sécurité routière
- Prévention et gestion des crises

Éléments fournis pour chaque domaine

- Liste des missions
- Identification nature interventions des SD
- Localisation: DREAL, DDI, DREAL-DDI
- Appréciation du niveau de technicité
- Identification des missions Grenelle
- Insistance sur le transversal, prenant en compte l'ensemble des aspects du territoire

Quelques recommandations

- Le besoin d'une définition des priorités et d'une déclinaison par service
- L'importance de la transversalité dans l'intelligence du territoire : nécessité d'entités dédiées à tous niveaux
- Un fonctionnement loyal en réseau entre le niveau régional et départemental et avec le RST
- L'articulation aux autres sources de connaissances et d'innovation : universités, pôles de compétitivité
- L'équilibre entre "faire" et "faire faire"
- L'ouverture aux parties prenantes
- L'importance de savoir animer et partager

Quelques recommandations (suite)

- D'importants besoins de gestion des connaissances et des compétences :
 - favoriser la pluridisciplinarité
 - renforcer les effectifs dans certaines disciplines et repyramidage pour favoriser l'expertise
 - achever et compléter le répertoire des emplois-type
 - créer un dispositif de GPEC
 - déployer un système de gestion des connaissances

Conclusions

- Les SD ont des missions nécessitant qu'ils apportent une expertise technique forte, sur trois points
 - la connaissance des territoires et la mise à disposition de ces connaissances
 - les fonctions régaliennes de toute nature, avec une action d'accompagnement des acteurs;
 - l'animation des acteurs pour la mise en œuvre des politiques publiques et du développement durable
- Ainsi que sur les missions AMO Etat (bâtiment, infrastructures)
- Cette approche cherche à donner un sens concret au positionnement du MEEDDAT comme un grand ministère à vocation technique et peut mobiliser les services autour de cette ambition